



## Commune de Vallon Pont d'Arc

### Avis d'Appel Public à la Concurrence

#### Identification de l'acheteur public :

Commune de Vallon Pont d'Arc – 1 Place de la Résistance – 07150 VALLON PONT D'ARC  
Tél : 04.75.88.02.06 - Fax : 04.75.88.11.76 - Mail : [secretariat@mairie-vallon.com](mailto:secretariat@mairie-vallon.com) - Web : <http://www.mairie-vallon.com>

**Objet du marché :** CONSTRUCTION D'UN ESPACE COUVERT SPORTIF A VALLON PONT D'ARC

**Prestation divisée en lots et en tranches :** le marché prévoit une décomposition en lots et comprend une tranche unique. Il est possible de présenter une candidature pour un ou plusieurs lots. Les lots sont :

- LOT N°1 : GROS ŒUVRE – VRD – ESPACES VERTS - CLOTURES
- LOT N°2 : CHARPENTE METALLIQUE - BARDAGE
- LOT N°3 : ETANCHEITE
- LOT N°4 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE
- LOT N°5 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- LOT N°6 : DOUBLAGES – CLOISONS – PLAFONDS - PEINTURES
- LOT N°7 : CARRELAGE - FAÏENCES
- LOT N°8 : SOLS SPORTIFS
- LOT N°9 : ELECTRICITE
- LOT N°10 : PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE – VENTILATION
- LOT N°11 : EQUIPEMENTS SPORTIFS

**Procédure de passation :** Marchés de travaux en lots séparés à procédure adaptée ouverte, suivant l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs :

Les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous la forme d'un groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Une société n'est pas autorisée à se porter candidate en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, qu'elle soit en position de mandataire ou de co-traitants.

**Lieu d'exécution :** quartier Ratière, commune de Vallon Pont d'Arc (07150)

#### Caractéristiques principales de la prestation :

Les travaux comprendront les éléments définis comme suit :

- Construction de l'espace couvert sportif ;
- Equipement de l'espace couvert sportif ;
- Réalisation des abords et du parking attenant à l'espace couvert sportif ;

**Variantes** : Les variantes sont acceptées, à la condition de répondre également à l'offre de base, sans quoi l'offre sera éliminée.

**Conditions particulières d'exécution** : conformément à l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et plus spécifiquement son Article 38, modifié par la Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, ainsi qu'à l'article 6 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ce marché comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP additif. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

**Délai de validité des offres** : 90 jours.

### **Critères de choix utilisés pour l'attribution des marchés**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique, pondérée à **50%**
- Prix de la prestation, pondéré à **50%**

Le jugement des offres ainsi que les critères d'attribution du marché sont détaillés dans l'article 4 du Règlement de la Consultation. Il est attiré l'attention des candidats sur la **clause de détection d'une offre anormalement basse** (paragraphe 4.3) définie comme une offre dont le montant est au-dessous de la moyenne des offres reçues du lot moins 20% ; toute offre anormalement basse sera rejetée et non classée.

**Dossier de consultation** : il est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://marchespublics.ledauphine-legales.com>

**Date de limite de remise des offres** : **mercredi 22 novembre 2017 à 17h00.**

### **Renseignements :**

*Renseignements d'ordre administratifs auprès du Maître d'Ouvrage* : Mairie de Vallon Pont d'Arc, 1 place de la Résistance, 07150 VALLON PONT D'ARC, **M. Nicolas SAVELLI** (Secrétaire Général), Tél : 04 75 88 02 06, Mail : [sg@mairie-vallon.com](mailto:sg@mairie-vallon.com)

*Renseignements d'ordre techniques auprès du Maître d'Oeuvre* :

- **Architecte** : SOCIETE D'ARCHITECTURE AGERON ET YOT, Route de Barjac, 07150 VAGNAS, **M. Olivier YOT**, Tél : 04 75 88 02 06, Mail : [ageron.yot@wanadoo.fr](mailto:ageron.yot@wanadoo.fr)
- **Bureau d'études structure** : MATHIEU, ZI les Fontaines, 26120 CHABEUIL, **M. Jérôme SOULAT**, Tél : 04 75 43 30 31, Mail : [contact@bureaumathieu.fr](mailto:contact@bureaumathieu.fr)
- **Bureau d'études fluides** : LBI, 26 avenue de la Gare, 26700 PIERRELATTE, **M. Sylvestre SANTORO**, Tél : 04 75 54 22 90, Mail : [lbi@new-tec.fr](mailto:lbi@new-tec.fr)
- **Economiste** : DICOBAT, ZA La Maladière, Pôle 2000 Nord, 07130 SAINT PERAY, **M. Frédéric SARRION**, Tél : 04 75 74 70 70, Mail : [economiste@dicobat.fr](mailto:economiste@dicobat.fr)

### **Remise des offres sur support papier :**

Envoyées en recommandé avec A.R. ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante :

*Marché de travaux pour la construction d'un espace couvert sportif  
Commune de Vallon Pont d'Arc  
M. Le Maire  
1, place de la Résistance  
07150 VALLON PONT D'ARC*

Le secrétariat est ouvert les : Lundi - Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h00.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Lyon, Palais des Juridictions administratives, 184, rue Duguesclin  
69433 Lyon Cedex 03, Téléphone : 04 78 14 10 10 ; Télécopie : 04 78 14 10 65 ; Courriel :  
[greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (référé précontractuel, référé contractuel, recours pour excès de pouvoir, recours de pleine juridiction...)** : Greffe du Tribunal Administratif, Courriel :  
[greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Envoi le mardi 17 octobre 2017 à la publication**